

Requalification du centre ancien

PATRIMOINE ■ En urbanisme, pour construire son avenir, Orléans s'inspire de l'histoire

La ville renoue avec son passé

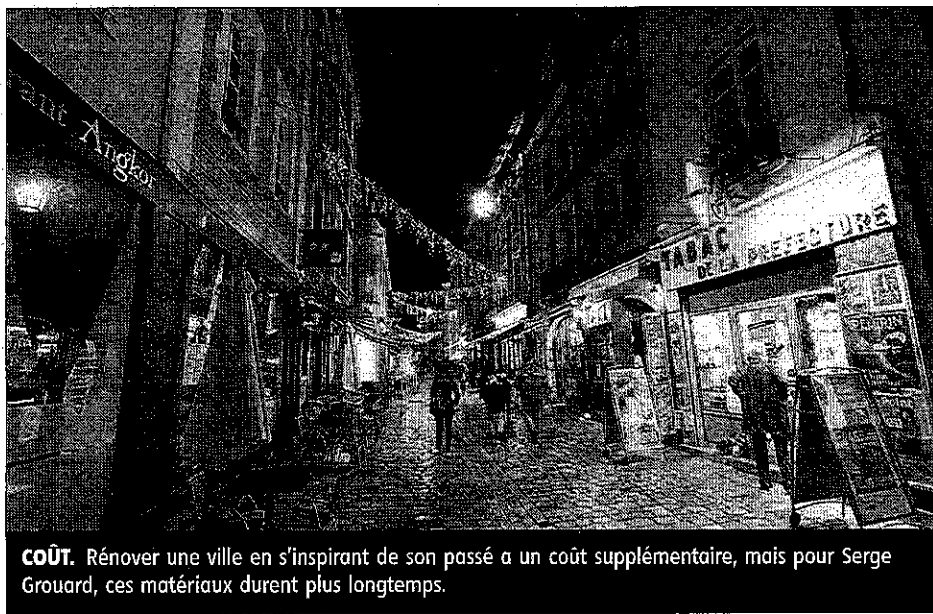
Se promener dans le centre ancien, c'est avoir un pied dans le XXI^e siècle, un autre au Moyen-Âge. Un parti pris esthétique, qui se réclame d'un souci d'authenticité.

Marion Bonnet et Cindy Roudier

Sous la lumière d'une lanterne, la façade à pan de bois ocre révèle tout son charme. Les pavés calcaire se déploient au fil des pas le long de la rue de Bourgogne. Ils ne sont pas d'époque mais l'ambiance pittoresque se crée au gré des bâtiments restaurés.

Au fur et à mesure, la rénovation des façades fait réapparaître les rouges de la Renaissance, les marbrons du XVII^e siècle et les jaunes très prisés au XVIII^e siècle. Arpenter la rue de Bourgogne, plus encore la nuit, c'est porter un regard sur la ville à travers un filtre moyenâgeux.

C'est un parti pris, Orléans rend hommage à son histoire en s'en inspirant. Voire en la recopiant. « Orléans est pétrée par l'histoire, nous voulons la retrouver, grâce notamment à l'emploi de matériaux utilisés tout au long



COÛT. Rénover une ville en s'inspirant de son passé a un coût supplémentaire, mais pour Serge Grouard, ces matériaux durent plus longtemps.

des siècles. Tout cela a été très réfléchi, très discuté. et il y a eu convergence de points de vue. En 2001, lorsque nous avons fait le constat de l'importante dégradation du centre ancien, nous avons décidé de ne pas seulement refaire les rues ou les façades mais de tout regarder, le commerce, le stationnement, les activités... Nous avons mené une série d'études pour mettre en place une vision d'ensem-

ble et une cohérence. Mais au départ, nous sommes partis de rien », détaille Serge Grouard, le maire d'Orléans.

Que le centre ne reste pas vide

Commencés en 2002, les travaux de requalification du centre se sont accélérés en 2006. « Aujourd'hui, nous en avons effectué les deux tiers. D'ici 2013, nous allons terminer la rue des Halles et les rues qui descendent vers la

Loire. La ZAC Dessaux Bourgogne, vers la salle Eiffel, a commencé. Cela sera terminé en 2015. La troisième opération sera la restauration de La Motte-Sanguin. J'espère que cela va commencer rapidement », évalue Serge Grouard.

Une démarche qui va plus loin que les obligations de préservation du patrimoine, déterminées par la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et

paysager). Le diagnostic historique s'élabore avec les architectes des monuments historiques et celui des Bâtiments de France. « Tout le programme de ravalement n'est pas une obligation, c'est une volonté. Je ne connais pas d'autres villes en France qui ont lancé un programme de cette ampleur », se targue le maire.

Alors, le risque qu'Orléans devienne une ville-musée existe-t-il ? « Certes, il y a le risque que cela reste vide. Le deuxième aspect de notre programme, c'est l'animation. Il faut des logements avec des gens qui habitent dans le centre, donc qu'ils puissent stationner, qu'il y ait du commerce attractif. »

Pour Antoine Prost, historien et ancien adjoint à l'urbanisme, « le pavage de la rue de Bourgogne ne répond pas à une quelconque médiévalisation. Ces pavés ne sont pas du tout les mêmes qu'au Moyen-Âge. D'abord, on ne sait pas précisément à quoi ils ressemblaient. » Plus qu'un souci de fidélité au passé, c'est un souci d'authenticité qui prévaut. ■

QUESTIONS À



ANTOINE PROST

Historien et ex-adjoint de Jean-Pierre Sueur

Pensez-vous qu'Orléans se tourne trop vers son passé ?

Pour moi, Orléans ne se tourne pas plus vers son passé aujourd'hui qu'avant. Notre idée, à nous, était de faire du moderne dans de l'ancien sans que cela ne jure. Mais il n'y a pas de contradiction entre la conservation du passé et la modernisation.

Orléans se transforme-t-il en ville-musée ?

Non, je ne pense pas. À mon sens, c'est plus une question d'agrément, d'esthétisme, que de fidélité au passé. C'est plus plaisant de se balader dans des rues avec des façades rénovées. Mais, il faut aussi que ces bâtiments anciens s'adaptent aux contraintes modernes. Car si l'on veut que l'ancien vive, il faut qu'il conserve une fonction.

Par Marion Bonnet

EN CHIFFRES

22

Vingt-deux rues piétonnes et quatre places publiques ont profité des travaux de requalification du centre-ville.

1.000.000

La pierre de Souppes est omniprésente dans les rues du centre-ville ancien. Au total, 1.000.000 pavés y ont été posés.

90

90, comme le nombre de rues gravées en pierre calcaire.

2006

Un diagnostic sanitaire et financier concernant la restauration de seize monuments protégés a été effectué en 2006. Le montant des travaux a été estimé à 35.606.000 €.

1.960.305

Le coût de la restauration de l'hôtel Groslois s'est élevé à 1.960.305 € ; l'église Saint-Aignan, 3.600.000 € ; le porche Notre-Dame-des-Miracles, 160.130 € ; la salle des Thèses, 167.815 €.

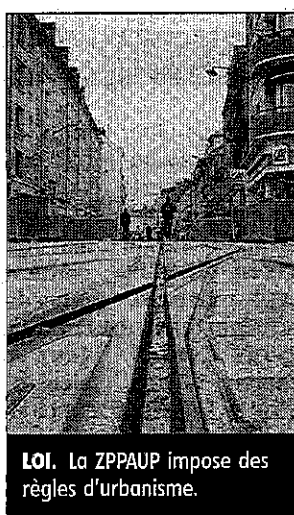
LÉGISLATION

La ZPPAUP, une référence en matière d'urbanisme

Élaborée en 2008, la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager est le document de référence.

Les travaux (construction, démolition, transformation de l'aspect des bâtiments...) qui s'inscrivent dans le périmètre de la ZPPAUP doivent être soumis à une autorisation qui ne peut être délivrée que par l'architecte des Bâtiments de France ou avec son avis conforme.

La ZPPAUP divise Orléans en sept secteurs. Le secteur 1 comprend les secteurs historiques du centre : le cœur historique, les développements dans l'intramail, le faubourg Saint-Marceau. Le secteur 2 met en valeur les percées urbaines à architecture de modèles : la rue Royale, la rue Jeanne-d'Arc, les abords de la cathédrale, le quartier des Halles-Châtelet, la rue Pothier. Le secteur 3 répertorie les quartiers issus des recompositions urbaines : le lotissement des Champs-Élysées (près du Campo Santo), la rue de la République, la place du



LOI. La ZPPAUP impose des règles d'urbanisme.

Martroi, la rue Alsace-Lorraine. Le secteur 4 est le quartier de la reconstruction, le 5 celui des interventions récentes ou futures, le 6, les quartiers extérieurs aux mails, les faubourgs historiques, l'avenue Dauphine, les quartiers Dunois et Vauquois, le secteur 7, la ceinture des boulevards, la Loire et les quais.

Des règles architecturales sont définies par secteurs et s'imposent aux bâtiments anciens comme aux constructions nouvelles pour une cohérence. ■

FAÇADES ■ Laurent Mazuy, médiateur du patrimoine

« Retrouver une identité »

Orléans, depuis dix ans, fournit un véritable effort financier pour le ravalement de ses façades. Avec une ligne directrice : ne pas négliger l'histoire.

■ **Orléans a-t-il enfilé un costume médiéval ?** Depuis 2002, une campagne de requalification du centre-ville a été lancée avec notamment la mise en place d'un plan lumière et des ravalements de façades. On va bientôt fêter la 500^e.

■ **Comment procédez-vous ?** C'est l'histoire qui nous guide. Sur les façades du XVI^e siècle, on essaie de comprendre les évolutions des XVIII^e et XIX^e siècles. Puis, on voit avec l'architecte des Bâtiments de France et le propriétaire, ce qui est le plus judicieux de faire. L'histoire est notre patron, cela nous évite de tomber dans le subjectif. Nous voulions permettre au centre-ville de retrouver une identité, lui redonner ses racines. Mais tout n'est pas uniquement tourné vers l'époque médiévale puisque les constructions de la rue des Halles sont contemporaines. Preuve que nous ne



LOGEMENTS. Laurent Mazuy s'en félicite : cinq cents façades ont été réhabilitées dans le centre-ville.

sommes pas dans une démarche fétichiste. En tout cas, ce plan de requalification a permis la réapparition des briques ou des pans de bois colorés.

■ **Lorsque vous vous promenez dans la ville, considérez-vous cette réhabilitation comme une réussite ?** Le résultat est satisfaisant, c'est une fierté. Mais il faut dire qu'il s'agit d'une politique de dix ans avec des financements conséquents. Par exemple, pour les rava-

lements de façades, nous avons déjà versé, depuis 2002, environ 5,6 millions d'euros de subventions aux particuliers.

■ **Orléans est-il devenu une référence ?** Orléans est une référence dans la procédure historique. La ville a mis le paquet financièrement, tout le monde n'est pas disposé à le faire. À Orléans, les particuliers sont aidés, au minimum, à hauteur de 30 %. À Nancy, ce n'est que 10 %. ■

N.D.C